



## Journal d'informations municipales - Juin 2015

### sommaire

#### vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 30 mars
- (P3) Les portes de la Seiche
- (P3) Disparition de Joseph Le Mabec
- (P5) Réhabilitation de l'ensemble sportif
- (P5) Au cimetière du centre...

#### interco

- (P6) Au printemps...
- (P6) Du côté de la piscine
- (P7) Le mois de la Danse

#### en ville

- (P8) Immersion au centre de secours
- (P8) Retour de voyage Hélios

#### vie associative

- (P9) Les jeunes de l'Espérance football
- (P9) Don d'organes... Parlons-en

#### culture

- (P10) Quand la nature devient...
- (P11) La 4<sup>e</sup> soirée des rêveurs
- (P11) Les petites peintures sur les murs

#### enfance-jeunesse

- (P12) Le Son est encore dans les buissons

#### À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



### Fleurissement en ville

## La nature déploie ses ailes

Décollage le 5 juin !

Toutes les générations de Chartrains et tous les talents se sont mobilisés autour des jardiniers municipaux pour le fleurissement 2015. Vous êtes tous invités le vendredi 5 juin à 14h, place de la Liberté, devant la Mairie pour l'inauguration. Le même soir, à partir de 20h30, une visite guidée gratuite vous emmènera découvrir les installations autour du fleurissement ainsi que l'exposition photographique du Carré d'Art "Déambulation".

# conseil municipal

30 mars 2015

Principales décisions

## ■ Aménagement - urbanisme

### . Réindustrialisation de la zone d'activités "Le Bois Noir" (information)

La société Peugeot Citroën Automobiles (P.C.A) s'est vu autoriser, par arrêté du 27/03/14, un permis d'aménager de 4 lots pour la création d'un parc d'activités sur une superficie globale de 8,5 hectares. Il se situe au nord de la RD 34, à l'emplacement d'anciens parkings de l'entreprise.

Holcim Bétons Ouest et Pigeon se partagent le lot n°2 et ont des activités complémentaires. Holcim est spécialisé dans la production de ciments, granulats, Bétons Prêts à l'Emploi (BPE) et combustibles de substitution. Le permis de construire a été délivré le 3/02/15. La production journalière attendue est de 125 m<sup>3</sup>.

Le sud du lot n°2 sera occupé par la Société Pigeon qui y créera une zone de stationnements pour les camions malaxeurs transportant le béton produit dans la centrale Holcim. Le permis de construire a été délivré le 3/02/15 (*présentation des projets aux riverains le 27/02/15*).

La société Sita Ouest, opérateur dans la filière "déchets", fait partie du groupe Suez Environnement. Le projet, qui s'implantera sur le lot n°1, comporte une déchetterie artisanale avec valorisation des métaux et une installation de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux et déchets d'activités de soins à risques infectieux. Des dispositions sont prises pour répondre aux enjeux environnementaux et notamment à la proximité des captages d'eau potable. L'objectif de mise en service est mars 2016 (*présentation du projet aux riverains le 28/01/15*).

### . Zone d'activités "Le Bois Noir" : avis sur la demande d'autorisation d'exploiter Société Sita Ouest

En tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement relevant du régime d'autorisation, le futur site "Cap Valo" doit faire l'objet d'une enquête publique et d'un passage devant le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

Une enquête publique s'est déroulée du 23/02 au 27/03/15 à Chartres de Bretagne, Bruz, Noyal-Châtillon, Pont-



■ *À la rentrée à Brocéliande, les horaires seront harmonisés pour unifier les journées d'école.*

Péan et Saint-Jacques-de-la-Lande. Conformément à l'article R512-20 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal a émis un avis favorable concernant la demande d'autorisation d'exploiter, assorti d'une réserve relative aux risques de pollution de la nappe phréatique.

## . Rapports annuels de la politique foncière

Présentation des cessions et acquisitions effectuées par la Commune pour les années 2013 et 2014.

## . Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC)

La commune est adhérente à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC). Le Conseil décide de prolonger l'adhésion à l'ALEC pour l'année 2015. La cotisation sera de 10 688,34 € ; à noter que 40 % du montant de cette adhésion seront reversés à la Commune par Rennes Métropole.

*Unanimité moins deux abstentions : M. Huche et Mme Lochkareff.*

Une convention de partenariat est signée avec l'ALEC dans le cadre de l'organisation du Forum Energie et Habitat qui se déroulera le 7 novembre 2015 à la Halle de La Conterie et de l'opération "Thermo-façade". Une subvention de 1 650 € est allouée à l'ALEC pour ces opérations.

*Unanimité moins deux abstentions : M. Huche et Mme Lochkareff.*

## ■ Administration Générale

### . Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.

La maquette du journal "Le Chartrain" évolue à partir de mai 2015. En conséquence des modifications de l'article 28

relatif à l'expression des groupes politiques - article L 2121-27-1 du CGCT sont apportées ; celles-ci intégrant également une reformulation des deux derniers paragraphes.

*Unanimité moins deux abstentions : M. Huche et Mme Lochkareff.*

## ■ Finances

### . Comptes administratifs 2014 et budgets primitifs 2015

Les points financiers relatifs au budget de la Commune, aux budgets annexes et aux subventions aux associations chartraines sont détaillés dans le compte-rendu du Conseil municipal sur le [www.ville-chartresdebretagne.fr/](http://www.ville-chartresdebretagne.fr/) vie municipale. Le budget communal a fait l'objet d'une présentation dans le Chartrain d'avril/mai 2015.

## ■ Enfance Jeunesse et Sports

### . Modification des rythmes scolaires à l'école Brocéliande

Le Conseil valide le nouveau cadre horaire pour l'école Brocéliande proposé par le comité territorial et par le Conseil d'école pour la rentrée de septembre (*voir Chartrain d'avril-mai 2015*).

*Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

## Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le [www.ville-chartresdebretagne.fr/](http://www.ville-chartresdebretagne.fr/)

# état-civil

## Naissances

- **Ambre Lefebvre**  
30 avril - 11, rue du Limousin
- **Judith Thomas**  
27 avril - 7, rue Berthe Morisot
- **Julien Guyard**  
22 avril - 19, av. de la Chapelle

# agenda

- **Samedi 6 juin**  
Concert en plein air  
Du Son dans les buissons  
Allée des Tennis, à partir de 20h
- **Mardi 9 juin**  
Soirée Rêv'Party  
Médiathèque de 17h à 21h
- **Vendredi 12 juin**  
Soirée Hélios  
Salle Victor Basch à 20h
- **Samedi 20 juin**  
Concert de l'ensemble vocal le Diapason  
20h45 à l'église
- **Lundi 29 juin**  
Don du sang  
Halle de La Conterie de 12h à 18h30
- **Lundi 6 juillet**  
Conseil municipal  
En Mairie à 18h30.

# et aussi

## visite de quartier

- **samedi 20 juin de 9h à 12h.**  
Venez rencontrer les élus et les agents de la ville à l'occasion de la prochaine visite de quartier dans le secteur 7 : rues Saint Exupéry - Cornouailles - rond-point Diderot - Ronsard - Claudel.

## urbanisme

- L'enquête publique concernant le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme se déroulera au Service Aménagement et Urbanisme du 8 juin au 8 juillet 2015 inclus.

*La Commissaire Enquêteuse recevra les lundi 8 juin de 9h à 12h ; vendredi 26 juin et mercredi 8 juillet de 14h à 17h.*



# Les Portes de la Seiche

## 270 logements à l'horizon 2017

Au sud de la commune, l'éco-quartier des Portes de la Seiche est un projet principalement tourné vers l'habitat avec une urbanisation étalée sur les 20 prochaines années. Après la viabilisation des terrains, les premiers travaux de construction des logements vont débuter.



■ Entre les jardins familiaux des Peupliers et le Parc de Loisirs, un nouveau quartier sort de terre.

**L**a construction d'environ 270 nouveaux logements par des promoteurs publics et privés concerne pour l'instant la phase 1, soit un espace qui s'étend du sud du parc de loisirs jusqu'à la ferme des Peupliers. Depuis quelques jours, la phase de viabilisation, préalable au démarrage des travaux de construction, est achevée. Les engins de chantier ont notamment réalisé la voie principale de desserte, l'écotone (voie paysagère mixte), à partir de son accès sur la route de Pont-Péan (avenue de la Seiche). Les travaux engagés en avril 2014 concernaient principalement la voirie et les réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées), d'électricité, télécommunication et fibre optique ainsi que le réseau de chaleur. Ces ouvrages préliminaires étaient nécessaires pour que les promoteurs engagent leurs travaux de construction à partir de l'été 2015. Les premiers occupants devraient pouvoir s'installer fin 2016 - début 2017.

En parallèle, la construction de la chaufferie à bois débutera elle aussi cet été. Grâce au réseau de chaleur souterrain, elle alimentera à terme en chauffage et en eau chaude sanitaire 473 logements des deux premières tranches de l'éco-quartier.

## Disparition De JOSEPH LE MABEC



Le monde associatif chartrain vient de perdre un ami. Joseph Le Mabec est décédé le 21 avril dernier à l'âge de 80 ans. Ancien Officier de la Police Nationale, il présidait la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) depuis 1994. Extrêmement respectueux des institutions et du devoir, il avait à cœur d'honorer la mémoire des disparus sous les drapeaux et de maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre tous les adhérents. Il a organisé avec humanité la transmission entre générations des valeurs de la section chartraine de l'UNC.

Très impliqué dans la vie locale, Joseph Le Mabec était également un membre actif du Club de l'Amitié et un "paletiste" aguerri. Il occupait la fonction de vérificateur aux comptes de l'association depuis 2002. Les Chartrains sont venus nombreux accompagner la famille de Joseph Le Mabec lors de ses obsèques le 25 avril. La cérémonie du 8 mai a été l'occasion de lui rendre un nouvel hommage.

## ÉDITO

Philippe BONNIN, Maire, Conseiller départemental

## Les orientations de l'action municipale pour les années 2016 et suivantes

Durant l'année 2014 et début 2015, nous avons connu une longue période d'incertitudes pour apprécier réellement ce que pourrait-être l'avenir de notre politique communale sous l'angle de la gestion du domaine public ou des actions en direction de la vie éducative, culturelle, sportive et plus globalement associative.

Aujourd'hui, nous disposons des nouvelles données concernant nos recettes budgétaires. Plusieurs compétences ont été transférées à la Métropole. La gestion de la voirie et des réseaux ne relève plus des services communaux. Pour ce faire, 294 000 € ont été prélevés sur le budget 2015. En contre partie, les dépenses correspondantes ne seront plus inscrites dans le budget de la commune.

En outre, pour assurer la nouvelle mission d'animation des Temps Educatifs Périscolaires (TEP), il convient d'abonder une nouvelle ligne de dépenses (200 000 €). Enfin, l'Etat vient de revoir le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement au titre de la réduction des déficits publics. Elle passe de 600 000 à

400 000 €. Même si notre fiscalité reste toujours la plus faible de l'agglomération, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2015. Aussi, nous mettons à profit cette période d'avant l'été pour revoir le contenu des dépenses budgétaires ; qu'il s'agisse d'entretien, de maintenance, d'aménagement, d'environnement, d'actions en faveur du sport, de la culture, de la jeunesse et de tous les domaines accompagnés par la collectivité. Notre objectif consiste à rechercher toutes les économies raisonnablement envisageables, mais également à faire la démonstration de notre capacité à lancer de nouvelles initiatives.

Pour l'avenir, il va convenir de nous recentrer sur les actions les plus pertinentes. Ce seront celles qui préservent d'abord la qualité de vie des habitants de la commune.

## Cérémonie du 8 mai



■ A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, les Chartrains étaient rassemblés le vendredi 8 mai autour du monument aux morts pour un dépôt de gerbe.



## Expression de la Majorité

### Argent de poche...

#### La municipalité s'engage à poursuivre le dispositif

Les Chartrains de 16-17 ans ont souvent exprimé dans nos différentes structures jeunesse leurs difficultés à trouver un "job d'été". Partant de ce constat, la Municipalité s'appuie depuis 2013 sur le dispositif national "opération argent de poche" pour leur proposer d'œuvrer au service de la collectivité. En contrepartie, ils perçoivent une gratification exonérée de toute cotisation sociale.

L'URSSAF a récemment choisi de renoncer à cette exonération, mettant ainsi toutes les actions de ce type en péril. Nous regrettons vivement cette décision.

L'intérêt éducatif du dispositif est pourtant largement reconnu. Il permet aux jeunes de s'engager dans une démarche d'autonomie et de découvrir le monde du travail. C'est aussi pour eux l'occasion de découvrir la diversité et la richesse des métiers proposés au sein d'une collectivité. Il favorise leur engagement citoyen en leur permettant de réaliser des travaux qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Consciente du réel intérêt d'un tel dispositif la Municipalité souhaite, malgré la décision de l'URSSAF, continuer à le proposer aux jeunes Chartrains. L'espace d'un été, ils

intégreront donc de nouveau les équipes communales et seront tout au long de leurs missions guidés et accompagnés par un tuteur, employé de la collectivité. Conformément à la réglementation, ils bénéficieront au préalable d'une formation à la sécurité au travail. Les candidats retenus, moins nombreux du fait des nouvelles dispositions de l'URSSAF, ne seront plus gratifiés à raison de 15 euros par mission mais seront rémunérés à l'heure en tant qu'agents contractuels. La priorité sera donnée aux jeunes qui n'ont pas encore bénéficié du dispositif et à ceux qui ont 17 ans révolus. Une attention particulière sera apportée au respect de la parité filles - garçons ainsi qu'à la diversité sociale.

Nous tenons à remercier les agents et les services communaux pour leur engagement auprès des jeunes. Leur implication a très largement contribué à la réussite du dispositif.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

## Expression de l'Opposition

### Mise à pied pour incompétence !

Ne cherchez pas Philippe Bonnin sur la photo du nouveau Conseil Départemental vous ne le trouverez pas. Il a tout simplement été écarté du directoire de l'assemblée pour son comportement outrancier. Nous vous avions alertés, à plusieurs reprises, sur son absentéisme et sa désinvolture depuis des années dans le traitement des dossiers de la Métropole. L'intéressé a tenté de faire diversion auprès de la population par une plainte judiciaire pour nier les éléments à charge mis en évidence contre lui. Finalement c'est son propre parti qui l'a sanctionné. Jean-Luc Chenut, nouveau président socialiste du conseil départemental n'a pas tergiversé et a suivi les conseils avisés d'Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole, afin de d'écartez Ph. Bonnin de la vice-présidence à l'économie. Cette décision est importante pour notre commune car Ph Bonnin, outre le fait de critiquer tous les projets de reconversion sur le site de PSA par la métropole, stigmatise le groupe Peugeot et son directeur Carlos Tavares. Nous avons fermement condamné cette attitude complètement stérile et absurde dans un communiqué adressé à la direction du groupe PSA. Ph. Bonnin ne représente que lui-même et quelques dizaines de personnes. Son association ACSIA qui engouffre des milliers d'euros chaque année, aux frais des contribuables, ne sert strictement à rien sinon qu'à flatter l'égo d'une personne qui se parle à elle-même sur un blog qui n'intéresse personne. Sur l'exercice 2013/2014 c'est encore près de 14.000 euros qui sont partis en fumée avec une mission en Chine dont nous attendons encore les justificatifs. C'est François André, président du groupe socialiste, qui a porté le coup de grâce à Ph Bonnin en ces termes : "Le rôle d'une collectivité n'est pas de dicter sa stratégie industrielle à la famille Peugeot !", dont acte ! Une question d'ordre moral se pose donc à cet élu qui a toujours supprimé le droit aux indemnités des élus de l'opposition de Chartres, contrairement à Bruz, au motif qu'ils n'avaient pas de délégation. Or, justement, il s'agit de la position de ce même personnage qui n'a plus aucune responsabilité au sein du nouveau conseil départemental. Il est donc exactement dans la même situation que les élus d'opposition ! J-Luc Chenut touchera en tant que président 5.512,12 euros brut par mois, auxquels s'ajoutent 1.000 euros brut au titre de président du Service départemental d'incendie et de secours. Les vice-présidents toucheront pour leur part une indemnité mensuelle de 3.193,23 euros brut, tandis que les autres conseillers départementaux, dont Ph Bonnin, recevront 2.508,96 euros, en plus d'autres indemnités de maire, sans aucune obligation de siéger bien sur...

## ■ Alerte canicule

Dans le cadre du plan "Canicule", le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'effectuer le recensement à titre préventif des personnes âgées vulnérables ou dépendantes et des personnes handicapées qui vivent seules ou sont isolées. L'objectif de ce recensement est de disposer de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte. Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes adultes handicapées, les personnes isolées qui le souhaitent peuvent se faire connaître en communiquant les données nominatives permettant de les identifier et de les joindre (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

■ + d'infos au CCAS,  
1 rue Madame de Janzé.  
Tél. 02 99 77 63 53.

## ■ Guide d'informations

Les associations chartraines, les professions libérales et les entreprises nouvellement arrivées dans la commune peuvent communiquer leurs informations en Mairie en vue de la mise à jour du guide d'informations 2015/2016.

à l'attention de Gwenola Ory-de Certaines ou Fabienne Faujour - service communication : par courrier : Mairie de Chartres de Bretagne - Esplanade des Droits de l'Homme - BP 77635 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex. Par courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr

■ + d'infos au  
02 99 77 41 05 ou 02 99 77 41 06.

## ■ Droit de réponse à l'expression de l'opposition juin 2015

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Nous laissons à l'opposition la totale responsabilité de ces propos. Toutefois, il convient de préciser que l'argumentation développée par l'opposition à partir de ses lectures de journaux ne correspond pas à la réalité des faits.

Il a été proposé à Philippe Bonnin, Conseiller Départemental une vice-présidence ainsi que la présidence d'une commission. Il était de la liberté de Philippe Bonnin de ne pas accepter ces propositions.

Concernant l'association nationale "ACSIA" (Association des collectivités sites d'industrie automobile), celle-ci ne

traite d'aucune façon du dossier spécifique de l'usine de la Janais à Chartres de Bretagne. Son champ d'action concerne les problèmes du développement de la filière automobile française en général et des bassins d'emplois touchés par la crise de cette industrie.

Enfin, l'opposition semble procéder à un amalgam entre ce qu'est un conseiller municipal et un conseiller départemental, selon qu'il soit de la majorité ou de l'opposition.

La Majorité



# Réhabilitation de l'ensemble sportif Le chantier se déplace

Afin d'améliorer le service rendu aux et de répondre aux nouvelles réglementations sportives, d'accessibilité et de maîtrise énergétique, la ville a amorcé en septembre dernier la réhabilitation de l'ensemble sportif Rémy Berranger, en concertation avec les utilisateurs. Les travaux d'agrandissement et de rénovation des tribunes sont achevés. La salle omnisports et les vestiaires attenants sont maintenant en chantier jusqu'en septembre.

**L**e bâtiment initial des tribunes de football a été totalement rénové, isolé et adapté aux normes d'accessibilité. Désormais il accueille une buanderie (nettoyage des maillots), un bureau, un espace de rangement, 3 vestiaires dont 1 pour arbitres. Les gradins peuvent accueillir environ 250 personnes dont 7 à mobilité réduite par une rampe d'accès. Dans l'extension, d'une superficie de près de 400 m<sup>2</sup>, deux vestiaires collectifs, deux autres destinés aux

arbitres, un local anti-dopage, des locaux de stockage, un espace buvette ainsi qu'un foyer des sportifs de 90 m<sup>2</sup> ont été créés. Le service communal des sports de la ville intègre également ce nouveau bâtiment. Le printemps 2015 marque donc la fin de cette première tranche (coût total des travaux de 829 527 € HT) et le début de la seconde qui porte sur les travaux de rénovation de la salle omnisports et de ses vestiaires.



■ L'extension des tribunes du Stade offre des vestiaires flambant neufs et un foyer des sportifs de 90 m<sup>2</sup>.

Le coût de cette deuxième tranche est de 455 616 € HT. La fin des travaux est prévue début septembre. En attendant, les associations utilisatrices de la salle omnisports, les écoles et le collège pratiquent leurs activités à la Halle des Sports.



## Une salle omnisports métamorphosée



La salle omnisports de 960 m<sup>2</sup>, totalement vidée, verra le remplacement des gradins, le changement des luminaires et des aérothermes chauffants. Le remplacement du bardage, des menuiseries extérieures, la reprise de l'étanchéité et la ventilation sont également prévus. Le sol sera entièrement refait avec de nouveaux tracés de basket-ball, de handball, de badminton et de volley-ball ainsi que la création de points d'ancre pour les compétitions de gymnastique. Le garde-corps est supprimé et le foyer des sportifs réduit de 5 m<sup>2</sup> pour renforcer la sécurité des joueurs sur le terrain.

Côté vestiaire, après la phase de désamiantage, une réfection totale puis une redistribution sont engagées. A l'entrée, côté Sud, un couloir desservira la salle de sport sans traverser les 2 vestiaires joueurs, les 2 vestiaires arbitres, les sanitaires et le local anti-dopage.

## Au cimetière du centre

L'entretien des deux cimetières incombe au service communal "Propreté-énergie". Trois agents communaux interviennent quatre fois dans l'année soit 680 heures en moyenne sans aucun usage pesticide. En plus de cette tâche, ils veillent au remplacement des poubelles, pour les fleurs fanées ou objets funéraires cassés, et assurent un nettoyage complet pour la Toussaint. Des arrosoirs mis à la disposition des familles doivent être laissés sur place après usage.

La tombe est considérée comme une propriété privée avec des droits d'usage, des obligations associées à l'entretien avec des plantations ne pouvant dépasser la limite du terrain concédé. Le respect dû aux personnes disparues peut aussi être l'occasion pour les familles d'entretenir l'espace réservé et ainsi participer au respect de ce lieu de mémoire auquel nous sommes tous attachés.



## Un nouvel espace cinéaire

■ Depuis fin mars, 6 nouvelles cavurnes (en complément de celles du cimetière des Peupliers) sont installées au cimetière du centre permettant d'accueillir les urnes cinéraires des défunt des familles chartraines. La gestion par l'Administration Générale de la Mairie est identique aux autres concessions accordées pour 15, 30 ou 50 ans. Depuis quelques années, un logiciel enregistre toutes les informations concernant les tombes des défunt et ainsi permet le cas échéant le renouvellement des concessions après constat par la Mairie et abandon par les familles.



# AU PRINTEMPS, Il n'y a pas que les plantes qui poussent !



■ Les panneaux de sensibilisation aux méthodes naturelles de jardinage sont installés au parc de loisirs, au centre-ville ou encore près du centre culturel.

Connaissez-vous l'origine de la haie bocagère ou encore les vertus du paillage ? Savez-vous que le mélange de fleurs au pied des murs limite les herbes indésirables ? Avez-vous des plantes mellifères dans votre jardin ? Les réponses à ces questions se trouvent juste au coin de la rue...

**S**ur une initiative du Syndicat intercommunal du bassin versant de la Seiche, 12 panneaux d'information et de sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts ont été implantés sur le territoire chartrain par les services communaux. Les semis, les plantes vivaces, le roncier, la protection de la nappe phréatique ou encore les abeilles... sont autant de thèmes abordés sur ces panneaux colorés à vocation pédagogique et destinés à tous les publics.

Cette campagne de sensibilisation est également menée sur les 42 communes du Syndicat traversées par la Seiche. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la

politique de reconquête de la qualité de l'eau que conduit le Syndicat de la Seiche depuis 2012 à travers son Contrat Territorial de Bassin Versant. Ces actions sont également en lien avec le Plan national Ecophyto qui prévoit une réduction globale de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 et le texte de la loi Labbé qui vise la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## A Chartres, zéro phyto !

Sur notre commune l'usage de produits phytosanitaires est déjà interdit par l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2013 avec la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable de Fénicat, de la Pavais et de la Marionnais.

Pour la qualité de l'eau et la protection de notre santé, il est interdit d'avoir recours à des produits chimiques de synthèse (désherbants, insecticides...) dans les jardins et des produits biocides pour le nettoyage des façades et toitures. Les services techniques utilisent déjà des solutions alternatives dans la gestion des espaces verts et l'entretien des voiries.

Ces nouveaux outils de communication sur site permettent aux Chartreins de mieux comprendre voire d'expérimenter chez eux les techniques naturelles mises en place par la commune de Chartres, en alternative aux pesticides.

## DU côté de la Piscine de la conterie...

### ■ La piscine se refait une beauté

Si l'eau de la piscine intercommunale de La Conterie est traitée 24h/24, une vidange accompagnée d'un nettoyage complet des bassins, des filtres et des tuyaux est indispensable au moins deux fois dans l'année. L'équipement doit donc fermer ses portes pendant quelques jours.

*La structure sera fermée au public du 29 juin au 5 juillet inclus.*



### ■ Gala de natation synchronisée

*Vendredi 19 juin, à 20h30.  
Entrée gratuite mais jauge limitée à 250 personnes.*

■ **Les inscriptions...** la piscine de La Conterie propose des activités aquatiques, en priorité aux habitants des communes du syndicat. Que ce soit pour une inscription ou une ré-inscription, les dossiers sont à retirer à la Piscine à partir du 15 juin ou sur le [www.piscineconterie.fr](http://www.piscineconterie.fr). Les dossiers remplis et complets sont à remettre, lors des journées d'inscriptions, à la piscine. La première lettre de votre nom de famille détermine votre jour d'inscription selon le tableau suivant :

- . B - F - H - K - Q : lundi 29/06
- . A - E - M - R - T - V : mardi 30/06
- . I - J - L - N - O - Y : mercredi 1<sup>er</sup> /07
- . C - G - W - X : jeudi 2/07
- . D - P - S - U - Z : vendredi 3/07.

## en +

### Frelon asiatique

Plus de 1 000 nids de frelons asiatiques ont été détruits en 2014 en Ille-et-Vilaine. L'insecte tue les abeilles ouvrières des ruches pour nourrir ses larves. Une dizaine de frelons peuvent décimer une ruche entière. Pour éviter cette destruction et tout risque pour la santé publique, il est donc important de bien le reconnaître et de faire intervenir les professionnels compétents. Le frelon asiatique mesure entre 20 et 30 mm. Son thorax est brun foncé et il possède sur l'abdomen une seule grande rayure jaune-orangé.

*Si vous pensez avoir localisé un nid de frelons asiatiques, contactez la FGDN d'Ille et Vilaine qui est le référent départemental.  
Tél. 02 23 48 26 23  
fgdon35@fgdon35.fr  
+ d'infos sur [www.fgdon35.fr](http://www.fgdon35.fr)*

### Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire Français recherche des familles pour accueillir bénévolement un enfant pendant 2 ou 3 semaines cet été. Ils ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Les enfants sont assurés par l'association.

*+ d'infos : Secours Populaire Français du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 14 rue des Veyettes à Rennes  
Tél. 02 99 53 31 41  
ou [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org).*

### Familles d'accueil

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes (CHGR) recrute des familles d'accueil thérapeutique, rémunérées, pour héberger et accompagner des personnes adultes souffrant d'un handicap psychique. Ce dispositif permet à la personne accueillie de partager les activités journalières d'une famille et d'évoluer dans un environnement stable et rassurant. Le CHGR assure le suivi des familles et des personnes accueillies par les équipes soignantes.

*+ d'infos : Mme Le Drogou, au 02 99 33 39 00 ; poste 6085.  
Candidatures : CV + lettre de motivation à Monsieur le Directeur du CHGR, 108 avenue du Général Leclerc, 35703 Rennes cedex 7.*

# Le mois de la danse

## de l'école Jean Wiener

La danse pour tous, à tout âge et partout ! C'est la promesse du mois de la danse, offerte par l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener en ce mois de juin 2015. En plus des enseignements autour de la musique, l'école Jean Wiener est aussi une école de danse ! Elle dispense notamment des cours de danse contemporaine, de modern'jazz et de hip-hop, à plus de 140 élèves. Aussi, pour finir l'année en rythme, toute l'équipe vous propose un mois autour de la danse, à travers des stages et un spectacle... De l'enfant au senior, du débutant au confirmé, en chaussons, pieds nus ou en baskets, venez vous initier.

### Le spectacle

Galaxies, étoiles filantes, planètes... les 26 et 27 juin, les spectateurs comme les danseurs présents sur la scène du Pôle Sud, auront la tête dans les étoiles. C'est le thème du spectacle de fin d'année des élèves de danse contemporaine, modern'jazz et hip-hop de l'école Jean Wiener. Avec le ciel étoilé comme fil conducteur de ces deux soirées de représentation, les groupes vont se croiser sur scène, danser ensemble mélangeant les âges et les niveaux pour offrir un spectacle étincelant. Si Agnès Chevalier,

coordonnatrice "danse" de l'école Jean Wiener, est la chef d'orchestre du spectacle, tout le monde participe : "Les parents confectionnent les costumes, les grandes danseuses coachent les plus jeunes. C'est un travail collectif qui revêt un côté magique apprécié de tous" précise Agnès.

**■ La tête dans les étoiles**  
*Vendredi 26 et samedi 27 juin à 20h30, centre culturel Pôle Sud à Chartres. Gratuit sur réservation.*



■ Il y a quelques années, Jeanne était dans le groupe des plus jeunes danseuses du spectacle de fin d'année. Les 26 et 27 juin prochains, elle s'occupera à son tour des "petites" avec toutes ses camarades !

### Et l'année prochaine ?

L'Ecole Jean Wiener propose une soixantaine de disciplines pour les enfants à partir de 10 mois, les adolescents et adultes, avec des parcours de formation adaptés et des esthétiques variées : musique classique, traditionnelle, jazz ou actuelles; danse contemporaine, hip-hop, modern'jazz. L'école a également mis en place des tarifs familiaux et sociaux.

■ Inscriptions musique, danse hip hop et danse modern'jazz : jusqu'au vendredi 10 juillet et à partir du mercredi 19 août de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h à l'école.

■ Inscriptions danse contemporaine : lundi 7 et jeudi 10 septembre de 17h à 19h, à l'école.



**en +**

Ne ratez pas les journées "Portes Ouvertes" du lundi 8 au samedi 20 juin : une occasion de découvrir les activités, essayer les instruments, de rencontrer les professeurs... Sur rendez-vous au secrétariat de l'Ecole.

### Les stages

■ **Salsa / Bachata avec l'association Salsa Fievra**

*Samedi 6 juin de 14h à 17h / ados /adultes / Tarif 15 €.*

■ **Hip-hop avec Daniel Muhamad, professeur à l'école J. Wiener**

*Samedi 13 juin de 13h30 à 14h45 pour les débutants et de 14h45 à 16h pour le niveau avancé / Dès 8 ans et ados / Tarif 10 €.*

■ **Modern'jazz avec Delphine Cario-Mélot, professeur à l'école J. Wiener**

*Samedi 20 juin de 14h à 15h30 pour les 10/13 ans et de 16h à 18h pour les ados (+ 14 ans) / adultes / Tarif 10 €.*

■ **Contact et infos**  
[ecolejeanwiener.wordpress.com](http://ecolejeanwiener.wordpress.com)  
 Tél. 02 99 41 35 18  
 Courriel : [ecolejeanwiener@orange.fr](mailto:ecolejeanwiener@orange.fr)



■ **Le hip-hop, une expérience renversante... A découvrir en stage ou sur scène les 26 et 27 juin.**



## Immersion

## au centre de secours

Les sapeurs-pompiers sont présents à Chartres de Bretagne depuis 1886. Si les techniques ont évolué, l'engagement et les motivations sont restés intacts. La caserne construite en 2001, au sud de la commune, compte 17 volontaires dont 3 femmes. Pour rencontrer ces sapeurs-pompiers et découvrir leur caserne et matériels, ils vous invitent le samedi 27 juin prochain à l'occasion d'une journée "portes ouvertes". Les hommes du feu accueilleront les habitants, autour de diverses activités : gestes de premiers secours, visite des locaux, manipulation des lances, présentation des véhicules, parcours sportif enfants, utilisation d'extincteurs et bien sûr démonstrations de secours...

Cette journée de rencontre et d'échanges sera l'occasion d'en savoir un peu plus sur le quotidien de ces hommes et de ces femmes qui contribuent, tout au long de l'année, à la sécurité de chacun. Venez nombreux !

■ *Samedi 27 juin, de 10h à 18h - Centre de Secours de Chartres de Bretagne, 2 rue Paul Gauguin - 02 99 41 30 96 - ouvert à tous - Gratuit*



## Pompier volontaire !... Pourquoi pas vous ?

Le volontariat offre la possibilité de devenir un acteur principal de la chaîne des secours aux biens et aux personnes. Aujourd'hui, dans le cadre des nouvelles directives du Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'effectif du centre de Chartres est complet.

Cependant, Mickaël Louis, Chef de Centre lance un appel aux volontaires

souhaitant s'investir et devenir pompier : "Il est primordial d'assurer une rotation dans les équipes et les astreintes et d'anticiper les départs en retraite et les éventuels déménagements pour des raisons personnelles ou professionnelles".

Apprendre, se spécialiser et participer aux opérations de secours induisent des contreparties : formation importante, astreintes,

interventions impromptues... Le pompier volontaire peut concilier son engagement bénévole avec son activité professionnelle. La loi du 3 mai 1996, portant sur le développement du volontariat dans le corps de sapeurs-pompiers, a reconnu au volontaire, un droit à la disponibilité. Ainsi l'employeur est tenu d'autoriser le pompier volontaire à s'absenter lorsque des missions d'urgences doivent être accomplies.

Vous habitez Chartres de Bretagne, vous avez entre 18 et 55 ans, vous êtes en forme, motivé et disponible... Venez rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires de Chartres de Bretagne.

■ En savoir + sur [www.sdis35.fr](http://www.sdis35.fr)

## Retour De voyage Hélios

## Destination Finlande



En août dernier, Elise Monnier s'est envoyée pour 4 mois en Finlande à Oulu. Sur la côte Nord-Est du golfe de Botnie, cette ville située à environ 150 km au sud du cercle polaire arctique et à 540 km au Nord d'Helsinki est au cœur de la quatrième agglomération de Finlande. Outre l'immersion dans la culture et les coutumes locales, Elise s'est penchée sur la nature et les mesures prises par

les Finlandais en faveur de l'environnement. **Le 12 juin prochain à 20h, salle Victor Basch**, à travers des photos et des vidéos, elle présentera ce périple aux Chartrains. Finnois... maison du Père Noël... températures polaires... aurores boréales et sauna... vous serez incollable sur la Finlande.



■ *Bonjour de Shanghai ! Dans le parc Beihai, ce monsieur dansait tranquillement avec un groupe de Chinois. Dès qu'il m'a vue, il a insisté pour faire quelques pas de danse avec moi puis a posé pour la photo.*

## Instantanné de voyage

En quête d'évasion  
Mélanie Pilpré est partie étudier une année en Chine. Elle vous présentera son voyage à son retour.

## en +

Le dispositif municipal Hélios aide les jeunes Chartrains entre 15 et 25 ans dans leur projet de voyage, qu'il soit individuel ou collectif, à caractère social, culturel ou sportif. Ces initiatives favorisent la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, la socialisation, l'apprentissage de la citoyenneté. Une aide financière, dont le montant est modulable en fonction de l'intérêt et du budget, est accordée par la ville de Chartres de Bretagne et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations 35.

■ *Bourses Hélios, infos et retraits des dossiers au PIJ - Centre Jean Jaurès, Tél. 02 99 41 32 04 ou [pj@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:pj@ville-chartresdebretagne.fr)*

## écodasso

### ■ Jeunes talents

L'association "Jeunes créatifs and Co" vous invite à venir découvrir les réalisations de l'année lors de l'exposition qui aura lieu le samedi 20 juin de 10h à 12h, à Chartres de Bretagne, à la maison des associations, salle Ouessant. A cette occasion, nous vous proposerons de voter pour une de leurs créations. Venez nombreux !

### ■ Découverte de la plongée

Le club de Plongée Chartres-Espérance subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 8 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

*Les jeudis 4 et 18 juin, à 20 h, piscine de La Conterie.*

*Inscription obligatoire. Gratuit.*

*Contact et réservation :*

*cesa@cesa-plongee.org*

*<http://cesa-plongee.org/>.*

## en ville

### ■ vie éco

Le supermarché Netto est dorénavant ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 19h30 et le samedi de 8h45 à 19h sans interruption.

### ■ vacances tranquilles

Gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour permettre aux Chartrains de partir en vacances en toute sécurité. Ce service, mis en place du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, propose la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

*Infos et inscriptions : Police Municipale à la Mairie de Chartres de Bretagne : 02 99 77 13 00 ou Gendarmerie de Bruz, 8, av. du G<sup>é</sup> de Gaulle. Tél. 02 99 52 61 06.*

# Les jeunes de l'Espérance football ont le vent en poupe



■ Causerie d'avant-match pour l'équipe U11 et leur coach.



■ Le 14 mai, les U13 gagnent la coupe départementale.

Après un parcours sans faute, les équipes de football premières U11 et U13 se sont qualifiées pour les finales des coupes dans leur catégorie respective. Si le défi sportif est à saluer, ces succès sont le fruit de l'investissement de tout un club.

L'Espérance football poursuit sa volonté de renforcer sa structure "jeunes" et d'assurer la formation (interne et externe) de tous ses encadrants : "Un enseignement du football de qualité auprès de nos jeunes licenciés concourt à la progression du niveau général de nos équipes", souligne Paul Giraud, président de l'association.

Les éducateurs Yoann Colléaux et Catherine Perron peuvent être fiers du parcours des 30 licenciés U11 (entre 9 et 11 ans) du club chartrain. L'équipe A a remporté le championnat cantonal et s'est qualifiée pour les finales départementales qui regroupaient les 24 meilleures équipes du département. A Pipriac le 11 avril dernier, s'ils n'ont pas décroché la Coupe, les jeunes Chartrains n'ont pas à rougir de leur résultat. Volontaires et soudés, c'est le bon esprit qui règne au sein du club et la qualité de l'encadrement qui a mené les jeunes licenciés à ce niveau.

De leur côté les U13 poursuivent leur ascension ! Après avoir décroché, lors de la dernière journée de championnat, l'accession en D3 critérium, l'équipe A, coachée par Sylvain Lacaine et Christophe Jalloin, a remporté, le 14 mai, à Dinard,

la coupe départementale. Depuis l'âge de 6/7 ans, ce groupe de copains évolue dans le club chartrain au rythme des entraînements et des matchs... mais aussi à l'école, puis aujourd'hui au collège.

### U13 en balade...

Fin juin, l'équipe prendra la route pour Saint-Anthème, ville jumelée avec Chartres de Bretagne, pour une rencontre avec les jeunes footballeurs U13 auvergnats. Le club de football Saint-Anthémien fêtera ses 60 ans ; il a invité les Chartrains ainsi qu'une équipe d'anciennes stars du club de Saint-Etienne des années 70.

## Don d'organes Parlons-en !

Grâce à la mobilisation des membres de l'association France Adot 35, les élèves de 3<sup>e</sup> du Collège de Fontenay ont été sensibilisés au don d'organes à l'occasion de deux séances d'information dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.



Après la diffusion d'un court métrage, Antoine Turquety, Chartrain et trésorier de l'association, a relaté son parcours de greffé du rein. Christophe Goirre, membre de l'association, greffé du cœur depuis 13 ans, a également témoigné. Les collégiens ont posé de nombreuses questions, abordant la greffe chez les jeunes, les difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle, le don des personnes vivantes ou encore la greffe

des poumons, le don de moelle osseuse et le cœur artificiel. "Je ne pensais pas qu'il fallait attendre aussi longtemps pour bénéficier d'un don ; j'ai appris pas mal de choses et mon regard a changé sur le don d'organes", souligne Marina, 15 ans. Théo, de son côté était déjà convaincu : "Des gens peuvent vivre grâce au don, il ne faut pas hésiter !".

■ En savoir + ... France Adot 35, 1, square St Exupéry à Rennes  
Tél. 02 23 20 77 25  
Site : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org).  
Courriel : [france.adot35@orange.fr](mailto:france.adot35@orange.fr)  
Contact à Chartres de Bretagne : Antoine Turquety : 02 99 41 34 30.



# QUAND LA NATURE DEVIENT le terrain de jeu de l'artiste...



Photo : Emmanuel Gourdon.

En juin le Carré d'Art présente le travail du photographe/plasticien Emmanuel Gourdon. L'artiste glane des éléments naturels et recrée son propre paysage entre illusion et réalité. Au fil du temps, sa collection est devenue un "véritable" cabinet de curiosités. Dans le cadre d'une résidence à Chartres de Bretagne il a partagé sa vision du paysage avec des jeunes Chartrains des écoles Auditoire et Sainte-Marie.

**L**e nouveau projet d'Emmanuel Gourdon se situe "Entre deux mondes", entre l'architecture et le paysage, entre la réalité et l'imaginaire. Son travail est essentiellement basé sur notre perception et notre rapport à la nature. La photographie ne constitue qu'une étape dans son processus de création : "La nature est pour moi un jardin, un espace d'évasion perceptive et sensorielle dans lequel, enfant, je jouais déjà à inventer les histoires des voyageurs immobiles. Un jardin en constante transformation où je glane des formes, des matières pour constituer mon répertoire d'expressions. Je les collectionne, les assemble, les mets en scène. A force d'observation, de collectes, d'assemblage et d'utopie, je me suis imaginé un monde où l'architecture serait inhérente à son environnement".

L'exposition a été réalisée lors d'une résidence sur la commune de Chartres. Emmanuel Gourdon présente des photographies : "Ce sont des architectures paysagées fabriquées à partir

d'éléments naturels collectés *in situ*. Je joue sur le point de vue, les dimensions, l'imaginaire." Une installation d'objets sera également exposée à la Médiathèque.

L'aspect ludique de son travail l'amène à réaliser de nombreuses interventions pédagogiques. Ainsi, des ateliers sont menés avec 4 classes de CM1 et de CM2 des écoles Auditoire et Sainte-Marie, en partenariat avec la Médiathèque. Après une première rencontre, Emmanuel a accompagné les enfants dans une balade dans le paysage pour trouver des éléments naturels à rapporter en classe. A l'instar de la démarche du photographe et grâce à l'imagination de chacun des enfants, ces collectes ont permis de créer des paysages puis des scènes photographiées ensuite en studio ou en extérieur... un beau souvenir pour les élèves.

Entre deux mondes, "Architectures paysagées"  
Jusqu'au samedi 27 juin, au Carré d'Art.

Le photographe a présenté sa démarche artistique aux élèves avant de travailler avec eux leurs propres créations à partir d'éléments récoltés dans la nature.



## au Carré D'art

### Entre deux mondes

Emmanuel Gourdon, jusqu'au 27 juin.

### Photo club Chartrain

Exposition des photographies réalisées par les membres du photo-club.

Du 3 au 17 juillet.

## à côté

### Faire soi-même mais ensemble !

Depuis le 9 avril, l'EtriLab a ouvert ses portes aux habitants de Bruz, Guichen, Pont-Réan et Chartres de Bretagne. Ce lieu mutualise les outils classiques et numériques de fabrication et les savoirs-faire locaux afin de réaliser tous projets innovants. Ainsi, venez avec deux vélos et repartez avec un tandem ou venez avec le projet de réduire votre consommation d'énergie et apprenez à construire une éolienne. Ce "laboratoire", situé sur le domaine de l'Etrillet à Bruz rend accessible, à tous les adhérents, des outils de fabrication. Ce projet fédérateur part du principe que tout individu a des compétences et peut donc apprendre aux autres et des autres.

Lieu d'expérimentation et d'échange, l'EtriLab cultive le "faire ensemble". Il mutualise des outils autour de différents domaines comme le bois, les métaux, l'éco-construction, l'électricité, la chimie, l'espace vert.

Quelques projets sont déjà en cours : fabrication de ruche et d'éolienne, création de vélo-couché et construction d'un dirigeable.

Ouvert les jeudis de 14h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Selon les projets et la disponibilité des participants, d'autres horaires pourront être aménagés pour faciliter la rencontre et la réalisation de projet en groupe. Pour adhérer... présentez-vous à l'association de l'éco-domaine de l'Etrillet. Cotisation annuelle : 30 € + montant libre destiné à la continuité de l'EtriLab. + d'infos : [www.letrillet.fr](http://www.letrillet.fr) ou Didier Jousset au 06 60 23 07 74 [contact@letrillet.fr](mailto:contact@letrillet.fr)



# Place à la 4<sup>e</sup> soirée des Rêveurs

## A la Médiathèque

La Rêv'Party de la Médiathèque est devenue un événement intergénérationnel ritualisé autour du livre et de l'imagination qui annonce la fin de saison de la Médiathèque d'une part, des actions des bénévoles d'autre part. La Médiathèque offre une soirée familiale autour de la nature.

**P**our tous les noctambules, du plus petit au plus grand, Rêv'Party offre une déambulation drôle et surprenante dans un centre culturel métamorphosé aux couleurs de la nuit. L'humour, les émotions, le rêve mais aussi la créativité et le jeu, sont au rendez-vous grâce à une multitude d'animations pour tous les âges. Expositions, expérimentations, spectacle, ateliers... pour lire et

### c'est party pour la Rêv'

De 17h à 21h le mardi 9 juin. Ouvert à tous et gratuit. - Contact : Médiathèque au 02 99 77 13 22.

rêver ensemble, venez voyager dans un monde peuplé d'histoires étranges dans une ambiance familiale et festive. Afin de rendre la fête autour du thème de la nature plus joyeuse, chacun peut venir avec un chapeau de paille, un tablier de jardinier, des accessoires faits avec des feuilles de châtaigniers, des colliers de fleurs naturelles...

#### ■ Échanges...

Espaces de lecture et de contes par les associations Lire et Faire Lire et Des Mots pour le Dire ainsi que les bénévoles du Groupe de Dynamique Culturelle - moment d'échange philosophique pour tous petits : "le Petit Platon" UFCV - lire dans les Cocons (invitation à lire pour soi).

#### ■ Ateliers...

Ateliers papiers : Origami - Fleurs- sérigraphie "Barbe à Papier" (impression sur

papier à partir de tampons d'animaux sculptés en bois) - création d'un film d'animation avec des légumes, animé par l'AFCA (Association Française du Cinéma d'Animation)...

#### ■ Spectacle...

"Contes du Ciel" : spectacle de marionnettes et d'ombres pour les petits de 2 à 7 ans.

*Inscriptions sur place, nombre limité.*

#### ■ Jeux...

Jeu de l'oie géant sur la découverte des continents - Installation vidéo ludique autour de la nature.

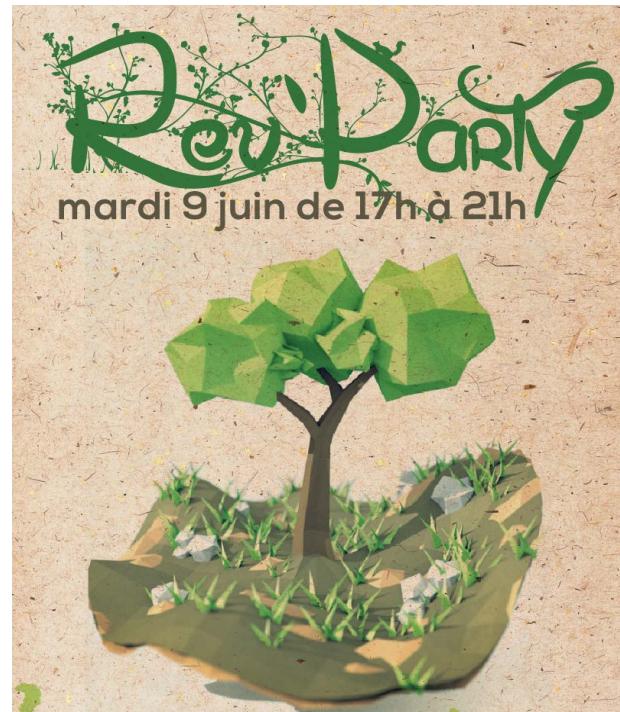
#### ■ Expositions...

Les réalisations du photographe/plasticien d'Emmanuel Gourdon - les travaux des élèves des Ateliers Arts Plastiques. Les insectes pollinisateurs s'exposent (Photographe. Barbara Mai)

- les travaux réalisés par les enfants au cours des Temps Educatifs (mobiles de branches, peintures...)

#### ■ Rêv'Party bar ...

L'association Génétique Chartraine se chargera de vous proposer des boissons et gâteaux. Un espace pique-nique est prévu au cabaret.



## Ateliers du Pôle Sud

## Les petites peintures sur les murs

De janvier à mars, la boîte aux lettres de l'opération "passe ta commande" rassemblait chaque semaine des dizaines d'idées qui ont inspiré les 20 élèves de 6 à 14 ans des ateliers arts plastiques du Pôle Sud. Ce projet répondait à une volonté des enfants de partager leur travail de façon amusante avec le plus grand nombre et d'inviter à des collaborations simples et joyeuses.



■ Soirée de vernissage et clôture de l'opération "Passe ta commande".

**A**vant de trouver place chez leur commanditaire, les "72 petites peintures" ont été exposées au fur et à mesure dans le hall du centre culturel : "Le projet s'est déployé petit à petit en intensité mais aussi en occupation de l'espace, passant d'un mur à plusieurs panneaux.

*Les enfants ont porté généreusement ce projet en répondant aux commandes avec un enthousiasme inépuisable, mais aussi en ayant soin d'en parler autour d'eux, dans leur famille d'abord, auprès de leurs copains d'école, mais aussi en distribuant, à leur initiative des bulletins de commande dans les boîtes aux lettres de leurs rues respectives*", explique Gwenaëlle Rébillard, coordinatrice des ateliers du Pôle Sud.

Le 7 avril, une soirée de clôture rassemblait les élèves, les parents et les "commanditaires". Les jeunes ont aussi participé à l'organisation de la soirée de vernissage. "Constatant que quelques commandes étaient restées sans réponse, ils ont partagé le projet jusqu'au bout en mettant en place une grande table de dessin, et en proposant aux visiteurs d'en réaliser quelques-

unes", complète Gwenaëlle. Ce soir-là, commanditaires et élèves-artistes ont pu se rencontrer et échanger sur le projet, sur les dessins, sur leurs œuvres communes, sur les techniques, sur les idées, sur le plaisir partagé !

#### EN +

- Soirée des ateliers Théâtre et Arts plastiques Enfants et Adolescents, vendredi 12 juin à 18h30, ouvert à tous.
- Exposition visible du 9 au 23 juin au Pôle Sud. ■ Inscriptions aux ateliers Arts Plastiques, Théâtre et Parcours Artistique (4 à 18 ans) / Tarif annuel : 140 € Chartrains et 195 € non-Chartrains. Inscriptions au Pôle Sud / 02 99 77 13 28 ou [admin.polesud@ville-chartresdebrayenne.fr](mailto:admin.polesud@ville-chartresdebrayenne.fr)



# samedi 6 juin

## Le Son est encore dans les buissons !

La ville de Chartres de Bretagne organise la 10<sup>e</sup> édition du concert en plein air "Du Son dans les buissons". Cette manifestation est aussi le fruit de l'engagement d'un groupe de jeunes Chartrains qui se mobilisent aux côtés des animateurs jeunesse pour en faire un temps fort de l'animation de leur commune.

**L**es groupes MAA (musiques actuelles amplifiées) de l'école de musique et de danse Jean Wiener proposeront un répertoire de reprises pop rock chanson, allant de Sia à Lorde en passant par Mickaël Jackson, dans un esprit festif et cuivré.

■ **Orchestre à l'école...** Pour la deuxième année les enfants de l'école de l'Auditoire nous présenteront leur répertoire lors des changements de plateau.

■ **Auteur/compositeur/interprète** rennais, le style de **Mileck** oscille entre ballade acoustique, rock progressif et rock dynamique. Il nous emmène dans son univers où la musique et les textes sont une ode à la vie et à ses défis.

■ Le groupe rennais **FATRAS** est la tête d'affiche de l'édition 2015 du Son dans les buissons. Neuf musiciens aux parcours et influences différents s'unissent pour vous proposer un univers riche et surprenant, peuplé de personnages incongrus, atypiques. Qu'il s'agisse d'un swing endiablé ou d'un rock n'roll déchaîné, d'une valse mélodieuse ou d'une cumbia généreuse, on est emporté par l'histoire... et la musique ! Venez prendre la mesure de cette incroyable aventure !

### EN +

Samedi 6 juin à partir de 20h Allée des Tennis - Entrée gratuite - Buvette bio sans alcool - restauration sur place - Contact : Yann Berranger au centre d'animation l'Igloo : 02 99 41 37 62 ou igloo@ville-chartresdebretagne.fr



## Des photos... Des enfants



■ Séjour dans la campagne costarmoricaine, du 13 au 17 avril, pour un groupe de jeunes Chartrains... La nature, les animaux et les traditions bretonnes étaient au programme de cette escapade à la Chapelle-Neuve.

## à l'école ..

■ Portes ouvertes à Brocéliande : les enfants scolarisés pour la première fois en septembre prochain et leurs parents sont invités :

Vendredi 26 juin de 18h00 à 19h30  
l'école maternelle Brocéliande,  
Infos au 02 99 41 27 01.



■ Fête des écoles publiques  
Samedi 20 juin - Allée des Tennis.



■ Fête de l'école Sainte-Marie  
Dimanche 21 juin - Allée des Tennis.

### juin 2015 - N°15.06 Le chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00  
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin ■ Adjoint à la Communication : Alain Michard ■ Rédaction : Gwenda Ory-de Certaines ■ Maquette : Fabienne Faupjou ■ Dépot légal à parution ■ Re-production totale ou partielle interdite.

Imprimé sur papier recyclé  
www.hautsdevelaine.com

